



La réforme du lycée : une réforme trop précipitée dans sa mise en œuvre

Cette année est marquée par la mise en place de la réforme du lycée qui se poursuivra jusqu'en 2021.

Ce changement était attendu par la FCPE qui appelait de ses vœux une réforme du lycée et la suppression des filières, mais notre fédération regrette que cette réforme n'aille pas jusqu'au bout de sa logique. La fin des séries ne concerne que la voie générale et cette réforme se met en place dans un contexte de réduction des postes, or les lycéens ont besoin auprès d'eux d'adultes formés et en nombre suffisant.

En seconde, les élèves passeront des tests de positionnement. C'est ajouter du stress aux élèves à l'entrée en seconde alors que les supports pour savoir où ils en sont existent déjà.

La fin des séries en filière générale et l'introduction des spécialités permettent aux élèves de choisir librement ce qu'ils veulent apprendre. Les séries enfermaient les élèves dans des parcours cloisonnés. Cependant cette liberté de choix risque de se heurter aux contraintes d'emploi du temps et de ressources humaines des établissements.

Les élèves seront-ils réellement libres de leur choix ?

Des établissements ne seront-ils pas contraints et tentés de proposer des « packs » de spécialités !

Les élèves pourront-ils avoir accès aux spécialités qui ne sont pas proposées dans leur établissement ?

La réforme du lycée général ne doit pas être l'illusion de la liberté et synonyme de l'augmentation des inégalités !

La FCPE demandait une évaluation progressive de la première à la terminale et moins d'épreuves finales, mais la forme de contrôle continue choisie aboutit à la multiplication des épreuves dès la première, ce qui accentuera la pression sur les élèves.

Il est essentiel d'adapter les moyens à cette nouvelle organisation !